

Économie

Jean Gallay risque de licencier en masse

L'effondrement du marché de l'aviation pourrait conduire l'entreprise genevoise à licencier jusqu'à 55 personnes.

Marc Bretton

Coup dur pour l'entreprise Jean Gallay. Sa direction annonce «se voir contrainte de réduire ses effectifs et d'entamer une procédure de concertation avec sa commission du personnel et les partenaires sociaux», a appris la «Tribune de Genève».

Les licenciements pourraient concerner jusqu'à 55 personnes parmi les quelque 200 actuellement employées dans cette entreprise de mécatronique à Plan-les-Ouates. Le personnel, les partenaires sociaux et l'État ont été informés lundi de ce projet.

Une double crise

«Cette décision est la conséquence de la crise traversée par l'aviation depuis un an et demi, souligne Nicolas Lavarini, directeur de Jean Gallay. Elle a commencé par le clouage au sol du Boeing Max, qui a stabilisé la croissance que nous connaissons depuis plusieurs années,



Dans les années 1970, l'entreprise Jean Gallay a été l'une des premières entreprises à s'installer dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates. PIERRE ALBOUY

dit-il. Puis la crise Covid a suivi.» Le personnel est sous le choc. «Le ciel nous tombe sur la tête: 27% du personnel menacé, c'est un chiffre énorme, confie pour sa part Frédéric Gaillard, vice-président de la commission du personnel. On s'attendait à quelque chose, car depuis mars nos concurrents et nos clients sont à terre, mais pas à un tel chiffre.»

Depuis mars, l'aviation mon-

diale ne transporte plus qu'une fraction de ses passagers. Résultat: partout les commandes d'appareils ont été gelées ou annulées.

Voilà pourquoi, Jean Gallay, qui travaille en sous-traitance pour des motoristes de l'aviation comme Rolls-Royce, Safran, General Electric, Pratt & Whitney, finit par être touché. L'aviation représente 85% du chiffre d'affaires de l'entreprise. Le reste provient du marché de l'énergie. En difficulté, Jean Gallay a introduit le chômage partiel en mars et n'en est pas sorti. D'après les prévisions les plus optimistes, le marché de l'aviation ne devrait pas relever la tête avant 2024.

Consultations annoncées

Et maintenant que va-t-il se passer? Une période de consultation s'ouvre. «Nous voulons réduire les licenciements, lance le représentant des employés Fré-

déric Gaillard. Nous ferons des propositions en ce sens, par exemple d'augmentation des temps partiel ou de réduction de locaux, voire de vente de machines. Notre souci est aussi de maintenir le savoir-faire dans l'entreprise pour des activités à haut niveau technologique, soumis à de nombreuses certifications.»

«C'est un moment difficile, admet Nicolas Lavarini. Nous sommes une entreprise familiale, les gens sont attachés à l'entreprise, le turn-over est faible et chacun se connaît», confie le directeur, qui lui-même a commencé sa vie professionnelle au sein de Jean Gallay, à l'atelier.

Un événement externe pourrait donner un ballon d'oxygène à l'entreprise: l'acquisition par la Suisse de nouveaux avions de combat. Les affaires compensatoires, entendre les commandes en Suisse liées à cet achat, pour-

raient représenter une hausse de 15 à 20% du chiffre d'affaires sur quatre ou cinq ans.

Entreprise historique

Ce n'est pas la première crise traversée par l'entreprise fondée en 1898. Au début des années 2000, l'entreprise, dont le conseil d'administration est présidé par Laurence de la Serna, également présidente de la Chambre de commerce et d'industrie, avait licencié plusieurs dizaines d'employés à la suite de la crise du marché de l'énergie.

En 2007, un incendie détruisait près de la moitié de l'usine. Deux ans plus tard, les suites de la crise de 2008 contraignaient également l'entreprise à réduire la voilure, mais les licenciements ont été perlés sur plusieurs années avant la reprise, liée notamment au décollage de l'aviation civile et, plus récemment, au renouvellement des motorisations.

PUBLICITÉ

Les Genevois(es) ont de plus grands linge en tissu éponge que les Lausannois-

L'industrie en mouvement

● Le secteur industriel unit ses forces. Depuis juillet, l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) et le Geneva Creativity Center ont fusionné, annonce l'OPI dans un communiqué envoyé mardi. Les partenaires expliquent vouloir ainsi «améliorer le processus d'innovation et la transformation en valeur économique des projets issus du monde académique et de l'industrie locale».

Né en 1976, l'OPI fournit des prestations d'accompagnement et de conseils aux PME actives dans le secteur industriel.

Plus récent, le GCC unissait depuis 2011 l'Université de Genève, la HES-SO Genève, l'OPI et l'Union industrielle genevoise (UIG) avec pour objectif de renforcer les liens entre le monde académique et le monde industriel. **M.BN**